



N^o 142

Le 29 juin 1990

M. CROSBIE VISITE LE CHILI

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui qu'il rencontrera des dirigeants du gouvernement du Chili, du 6 au 9 juillet, afin de discuter des façons d'améliorer le commerce et les relations économiques entre nos deux pays. Le ministre sera accompagné de son secrétaire parlementaire, M. Jack Shields, député de la circonscription d'Athabasca.

Rappelant le récent retour du Chili à la démocratie, M. Crosbie entend renforcer les liens officiels entre le Canada et le gouvernement civil récemment élu. "Ce pays, qui possède l'une des économies les plus dynamiques de l'Amérique latine, est rapidement en train de devenir l'un des principaux partenaires du Canada dans cette région du monde, a-t-il précisé. Et les politiques économiques du président Aylwin, axées sur les marchés, incitent les deux pays à accroître l'importance des échanges et des investissements bilatéraux".

En 1989, le commerce bilatéral a atteint une valeur totale de 284 millions de dollars, avec des exportations canadiennes de 110 millions et des importations d'une valeur de 174 millions. Les investissements canadiens au Chili (pour plus de 1,2 milliard) sont principalement dans le secteur minier. Les meilleures possibilités d'exportation se trouvent dans les secteurs suivants : les transports, les télécommunications, l'exploitation forestière, l'agriculture, et les produits et services liés à l'environnement.

M. Crosbie doit rencontrer le président du Chili, M. Patricio Aylwin, ainsi que certains de ses principaux collaborateurs, notamment le ministre des Affaires étrangères, Enrique Silva Cimma, le ministre des Finances, Alejandro Foxley Rioseco, le ministre de l'Économie, Carlos Ominami Pascual et le ministre de la Planification nationale, Sergio Molino Silva. Le ministre Crosbie rencontrera aussi des dirigeants du monde des affaires chilien.

M. Crosbie prévoit également signer un accord bilatéral sur le transport aérien. En outre, pour favoriser le flot d'investissements, le Canada attache beaucoup d'importance à la conclusion d'un accord de double imposition ainsi qu'à la négociation d'un accord protégeant les investissements étrangers.